

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[La correspondance croisée entre François Guizot et Dorothée de Lieven : 1836-1856](#)[Collection](#)[1850-1857 : Une nouvelle posture publique établie, académies et salons](#)[Collection](#)[1854 \(1er janvier-21 décembre\) : Dorothée, une princesse russe, persona non grata à Paris](#)[Item](#)**22. Paris, lundi 20 mars 1854, François Guizot à Dorothée de Lieven**

22. Paris, lundi 20 mars 1854, François Guizot à Dorothée de Lieven

Auteurs : Guizot, François (1787-1874)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les mots clés

[Conversation](#), [Diplomatie \(France-Angleterre\)](#), [Femme \(portrait\)](#), [Femme \(santé\)](#), [Guerre de Crimée \(1853-1856\)](#), [Politique \(Russie\)](#), [Portrait](#), [Réseau social et politique](#), [Salon](#)

Relations entre les lettres

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Présentation

Date1854-03-20

Editeur de la ficheMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Information générales

LangueFrançais

Cote3697, AN : 163 MI 42 AP Papiers Guizot Bobine Opérateur 17

Nature du documentLettre autographe

Supportcopie numérisée de microfilm

Etat général du documentBon

Localisation du documentArchives Nationales (Paris)

Transcription

22 Lundi 20 mars 1854

Si Lord Stratford obtient pour les Chrétiens les quatre concessions qu'il a dit-on, formellement demandées, l'abolition du Karatoch, le droit de témoigner en justice,

le droit de posséder des terres et celui d'entrer dans l'administration civile et dans la milice, je ne comprends pas ce qui vous restera à demander spécialement pour les chrétiens grecs. Il est vrai que vous avez manifesté, dit-on, l'intention de ne vous occuper que des Chrétiens grecs et de ne pas vouloir que les concessions fussent communes entre eux et les autres. Ceci vous mettrait encore, vis-à-vis de l'Europe, sur un plus mauvais terrain. J'ai peine à y croire.

On disait hier soir que votre refus péremptoire d'obtempérer à la sommation Anglo-française était arrivé le matin, et que vous aviez répondu sur le champ, sans attendre le terme des six jours. On en concluait que vos flottes de la Baltique s'étaient mises en sûreté, autant qu'elles le peuvent sans quoi, vous auriez profité du délai de six jours.

J'ai dîné hier chez Mad. de Boigne ; le chancelier, M. et Mad. de Rémusat, Mad. de Chastenay, d'Haubersart et Lagrené. Le soir, il est venu assez de monde, Dumon, la Duchesse de Maillé, Mad. Mollien, le général d'Arbouville, la petite Lagrené qui est bien jolie. Sa mère ne sort pas ; leur seconde fille sort à peine d'une fièvre typhoïde qui l'a mise en grand danger. le plus de votre absence.

Barante est arrivé, bien portant, et assez en train. Il me semble que, l'hiver dernier, vous l'aviez repris en grâce. Pour moi, amitié à part, je retrouve toujours sa conversation avec plaisir. Il a l'esprit juste, fin, varié et libre, et nous avons le même passé ; grande sympathie. Je ne puis en conscience répéter à Chasseloup Laubat votre compliment de regret.

Midi

Je viens de lire les deux premières des nouvelles pièces communiquées au Parlement. Le Memorandum de 1844 vous vaut mieux que la dépêche de Seymour de 1853. Je n'ai pas encore entendu parler de votre occasion. Adieu. Je pars ce soir pour le Val Richer ; d'où je vous écrirai après-demain mercredi. leur seconde fille sort à peine d'une fièvre Je serai de retour à Paris vendredi matin. Adieu, Adieu. G.

Citer cette page

Guizot, François (1787-1874), 22. Paris, lundi 20 mars 1854, François Guizot à Dorothée de Lieven, 1854-03-20.

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Consulté le 22/11/2024 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/5105>

Informations éditoriales

Date précise de la lettre Lundi 20 mars 1854

Lieu de destination Bruxelles (Belgique)

Droits Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0.

Lieu de rédaction Paris (France)

Notice créée par [Marie Dupond](#) Notice créée le 17/10/2022 Dernière modification le 18/01/2024



Lundi 20 Mars 1854

Si lord Stratford obtient pour les Chrétiens les quatre concessions qu'il a dit-on, formellement demandées, l'abolition du Karatsch, le droit de lémoigner en justice, le droit de posséder des terres, et celui d'entrer dans l'administration civile et dans la milice, je ne comprends pas ce qui vous pousse à demander spécialement pour les Chrétiens grecs. Il est vrai que vous avez manifesté, dit-on, l'intention de ne vous occuper que des Chrétiens grecs et de ne pas vouloir que les concessions fussent communes entre eux et les autres. Ceci vous mettrait encore, vis à vis de l'Europe, sur un plus mauvais terrain. J'ai peine à y croire.

On disait hier soir que votre refus présumptueux d'obtempérer à la sommation Anglo-française était arrivé le matin, et que vous aviez répondu sur le champ, sans attendre le terme des six jours. On

En concluait que vos flottes de la Baltique
l'étoient mises en service, autant qu'elles le
peussent, sans quoi, vous auriez profité du
délai de six jours.

J'ai dîné hier chez M^{me} de Brigny;
le Chancelier, M^{re} et M^{me} de Rémusat,
M^{me} de Chastenay, d'Haubercourt et Lagrene.
Le soir, il est venu avec de monde, Dumas,
la duchesse de Maille, M^{me} M. Lion, le
général d'Arbouville, la petite Lagrene
qui est bien jolie. Sa mère ne l'est pas;
leur seconde fille sort à peine d'une fièvre
typhoïde qui l'a mise en grand danger.
M^{me} de Brigny est la personne qui profite
le plus de votre absence.

Bavante est arrivé, bien portant et
assez en train. Il me semble que, depuis
dernier, vous l'avez repris en grâce.
Pour moi, amitié à part, je retrouve
toujours sa conversation avec plaisir.
Il a l'esprit juste, fin, varié et libre, et
nous avons le même palte, grande
sympathie.

Je ne puis en conscience répéter à Chastelay
Loubat votre compliment de regret.

Mais.

Je viens de lire les deux promesses de nouvelle
pièce communiquées au Parlement. Le
Mémorandum de 1844 vous vaut mieux
que la dépêche de Seymour de 1853.

Je n'ai pas encore entendu parler de
votre occasion.

Adieu. Je pars ce soir pour le Val d'Aoste.
Dès que je serai arrivé après demain mes amis
de Paris de retour à Paris le vendredi matin.
Adieu, adieu.